

Prélèvements vaginaux

1. Introduction :

Le laboratoire privilégie les prélèvements vaginaux sans speculum car il n'y a pas de différence dans l'interprétation clinique.

2. Responsabilités :

Les prélèvements peuvent être réalisés par les biologistes et les infirmières. Dans le cas où il n'y a pas de biologistes ou d'infirmière sur le site, l'auto-prélèvement est proposé. Le prélèvement doit se faire au laboratoire.

• **Préleveur :**

Remplir soigneusement la fiche de renseignements (DDR, Trt. en cours, grossesse...)

Identifier correctement les écouvillons (nom en majuscule ou étiquette).

Mettre le prélèvement dans une pochette double poche avec la feuille de renseignements.

3. Prélèvement vaginal chez la femme adulte :

a. **Lorsque l'ordonnance demande « Prélèvement Vaginal »**

Réaliser le prélèvement vaginal au niveau de la paroi vaginale et au niveau des culs de sac à l'aide de 1'écouvillon en milieu de transport liquide (E-Swab).

b. **Lorsque l'ordonnance demande « Recherche de *Mycoplasma hominis* ou *Ureaplasma urealyticum* » :**

Réaliser le prélèvement au niveau vaginal à l'aide d'un écouvillon E-Swab puis replacer l'écouvillon dans son milieu de transport en vue de l'envoi en bactériologie.

c. **Lorsque l'ordonnance demande « Recherche de *Chlamydia par PCR* » ou *Neisseria gonorrhoeae par PCR* ou *Mycoplasma genitalium* :**

Kit spécifique PCR *Aptima (HOLOGIC)*

Réaliser le prélèvement au niveau vaginal à l'aide de l'écouvillon spécifique et replacer l'écouvillon dans le milieu de transport spécifique (livré avec le kit PCR).

L'auto-prélèvement a été validé, lors d'une recherche de *Chlamydiae*. (Réf : BEH 3 octobre 2006).

d. **Auto-prélèvement :**

Il faut bien expliquer à la patiente comment faire et bien identifier les écouvillons, avant le prélèvement selon le document *SEL-PPI7E-001Vx-Auto prélèvement vaginal*

Cette méthode a été validée pour les chlamydiae, mycoplasmes et HPV (dépistage primaire).

e. **Lorsque l'ordonnance demande « Recherche de *Papillomavirus* ou *HPV* » :**

Utiliser le kit SuperPath (labo Diag) fourni par commande interne au PT.

L'examen est transmis à un laboratoire spécialisé

4. Frottis cervical :

Lorsque l'ordonnance demande « Frottis » **Voir document SEL-PPI7I-314_VxPrélèvement ana-path société DIAG, seul les médecins et sage femme peuvent réaliser cet examen**

5. En cas de demande de recherche d'Herpès par PCR : Kit PCR Aptima

Prélever le contenu d'une vésicule à l'aide d'un écouvillon et le mettre dans le milieu de culture spécifique.

6. Prélèvement génital chez l'enfant ou la jeune fille (non pubère) :

Demandé l'avis d'un biologiste du laboratoire, on se contente généralement d'un écouvillonnage vulvaire (ne jamais mettre de spéculum). Toujours faire le prélèvement en présence de la mère ou d'une autre préleveuse. Utiliser les mini-écouvillons spécifiques

7. Prélèvement génital chez la femme enceinte :

Surtout ne pas utiliser de speculum !

Le(s) écouvillons doivent être introduits d'environ 5 cm, bien contre la paroi vaginale pour éviter un contact intempestif avec le col et toutes les conséquences potentielles.

Recherche spécifique de Streptocoque du groupe B au 8^{ème} mois de grossesse.